



A Salers, le 21 décembre 2018

Objet : Tarifs 2019 de l'assainissement collectif  
N/Réf : lett-169-2018 / CD



Madame le Maire,

Lors du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Salers du 17 décembre 2019, les tarifs de l'assainissement collectif ont été approuvés.

Le tarif évoluera dès 2019 sur 3 années, vers un tarif cible de : 60.48€ d'abonnement et 0.76€/m<sup>3</sup>, soit pour une facture de 120m<sup>3</sup>, un tarif de 1.26/m<sup>3</sup>.

Dès 2021, le tarif sera donc identique pour l'ensemble des communes du territoire intercommunal.

Pour votre commune, le tarif évoluera donc de la façon suivante :

## EVOLUTION PRIX

SAINT BONNET DE SALERS	2018	2019	2020	2021
Part abonnement (en €)	46	64,43	62,45	60,48
Part variable (en €/m <sup>3</sup> )	1,00	0,81	0,78	0,76
Soit un prix consolidé en €/m <sup>3</sup> (base 120 m <sup>3</sup> )	1,38	1,34	1,30	1,26

Vous trouverez joint à ce courrier un document à afficher en mairie afin d'informer l'ensemble des usagers de votre commune.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Bruno FAURE

**Mme Colette DAUZET**  
**Mairie de Saint Bonnet de Salers**  
**15140 SAINT BONNET DE SALERS**

[www.pays-salers.fr](http://www.pays-salers.fr)